

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2024

Tennis Club de Seyssins
10 rue Joseph Moutin
38180 Seyssins

Le 26 avril 2024 à 17h30, les membres de l'association du Tennis Club de Seyssins se sont réunis au siège social en Assemblée Générale extraordinaire sur convocation de la Présidente Anne Munchenbach.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent Procès-verbal. 25 adhérents étaient présents ou représentés.

Cette assemblée générale extraordinaire s'est tenue en présence de :

Anne Munchenbach, Présidente
Mathieu Burnier, Vice Président
Florence Manzoni, Secrétaire
Mélanie Vallois, Trésorière
Ludivine Paray, Trésorière adjointe

La présidente rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale extraordinaire.

- 1.1 Présentation du projet de construction de 2 terrains de padel :
- 1.2 Autorisation de signature d'une convention d'occupation de 15 ans avec la ville de Seyssins
- 1.3 Autorisation de demande de soutiens financiers auprès de la fédération FFT, de la région et du département notamment.
- 1.4 Autorisation de signature d'un prêt auprès de la Caisse d'Epargne des Alpes d'un montant maximum de 200 k€
- 1.5 Évolution du bureau de l'association
- 1.6 Évolution des statuts de l'association

1.Présentation du projet de construction de 2 padels et améliorations des infrastructures

Mathieu Burnier et Anne Munchenbach déroulent ensuite la présente jointe en annexe du présent procès verbal, et accessibles sur le site internet du club à la page tc-seyssins.fr/ag-extra-avril-2024

Les éléments principaux

- Eclairage du court Numéro 6, réalisé par la mairie en 2021
- Réfection des 3 courts 1,3 et 6 et peinture des lignes de tous les terrains, réalisés par le club en juin 2023
- Réfection de l'éclairage des courts 1 à 4
- Réfection du club house, notamment des sanitaires et douches en prévoyant un accès direct par l'extérieur et PMR.
- Construction de deux terrains de Padel sur le court numéro 5, suppression de la rampe PMR, réaménagement de l'accès PMR depuis l'extérieur, et réaménagement de la terrasse de convivialité d'entrée.

La ville de Seyssins :

- réalise la rénovation de l'éclairage des courts 1 à 4 : technologie LED, meilleure performance et confort, économie d'énergie
- réalise la rénovation du club house : économie d'énergie, rénovation sanitaires et vestiaires accessibles par badge et code depuis l'extérieur
- signe avec le TCS une convention d'occupation de 15 ans

Le TCS

- réalise l'ensemble des travaux de construction des padels et de réaménagement de la zone d'entrée et "rampe PMR"
- finance l'ensemble de ces travaux (environ 350 k€) grâce à :
 - un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne des Alpes : 200 k€
 - des subventions auprès du département (max 30 %) de la région (max 20 %) de la FFT (max 30k€)
 - les recettes liées au padel : adhésions et locations horaires

2. Vote des résolutions

Première résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe de mettre en œuvre le projet tel qu'il a été présenté et de signer une convention d'occupation de 15 ans des terrains de tennis avec la ville de Seyssins.

Cette résolution a été votée à l'unanimité des 25 adhérents présents ou représentés.

Deuxième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote l'autorisation à rechercher des soutiens financiers y compris auprès de la région, du département et de la Fédération Française de Tennis

Cette résolution a été votée à l'unanimité des 25 adhérents présents ou représentés.

Troisième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe d'un emprunt de 200 000 € maximum, remboursable sur une durée de 20 ans maximum, au meilleur taux. auprès de la banque Caisse d'Epargne qui a été sollicitée pour un prêt bancaire.

Cette résolution a été votée à l'unanimité des 25 adhérents présents ou représentés.

3. Évolution du bureau et du comité de direction du TCS

Comité de direction actuel (AG du 21 octobre 2023)

Anne Munchenbach, présidente

Mathieu Burnier, vice président

Mélanie Vallois, trésorière

Ludivine Paray, trésorière adjointe

Florence Manzoni, secrétaire

Olivier Rostaing, vice secrétaire

Experts :

Yannick Mertens, architecte

Sébastien Villemagne, avocat

Comité de direction au 26 avril 2024

Pas de changement dans le comité de direction, mais la formalisation que le bureau est constitué de la présidente et de la trésorière.

Bureau de l'association :

Anne Munchenbach, présidente

Mélanie Vallois, trésorière

Autres membres du comité de direction :

Mathieu Burnier, vice président

Ludivine Paray, trésorière adjointe

Florence Manzoni, secrétaire

Olivier Rostaing, vice secrétaire

Experts :

Yannick Mertens, architecte

Sébastien Villemagne, avocat

4. Évolution des statuts du club

sans objet

A Seyssins le 26 avril 2024

Le président de séance



Anne Munchenbach

Le secrétaire de séance



Florence Manzoni



SEYSSINS TENNIS CLUB



Liste Emargement de l'Assemblée Générale
Extraordinaire
le 26/04/2024

	Nom	Prénom	Signature	Pouvoir à (Nom Prénom et signature)
1	MUNCHENBACH	Anne		
2	MANZONI	Florence		
3	BURNIER	Mathieu		
4	PARAY	Ludivine		
5	JACQUET	Sophie		Munchenbach Anne
6	LEMARQUIS	David		
7	HOTTIN	Nicolas		Manzoni Florence
8	MEYER	Manon		Manzoni Florence
9	ROSTAING	Olivier		Burnier Mathieu
10	BOUEN	Eric		
11	MAJER	ERIC		
12	MAJER	ISABELLE		MAJER ERIC
13	VALLET	Fleur		
14	BOUEN	Maxence		
15	PICHON	Romain		
16	PARAY	Ludivine		
17	VALLAIS	Notami		
18	ESCAUWER	Aurélien		VALLOIS
19	CLIN	Lilian		
20	LAUMER	Séverine		
21	GARCEAU-AUWER	Claudine		
22	BEVILACQUA	Thibault		C. GARCEAU-AUWER
23	BEVILACQUA	Clara		C. GARCEAU-AUWER
24	NICHALON	Laurent		MUNCHENBACH Anne
25	BELHADJ	Alexandre		